

APORTENANCE

(export du DFSM au 10/05/2026 à 10:45)

[1] APORTENANCE Médecine - Anatomie

nom fém.

Étymologie FEW XXV 34a: appertinere

Définition Ce qui appartient à un membre* composé de plusieurs parties, pour qu'il soit complet.

Notes

- APARTENANCE
- Note encyclopédique

Cf. l'analyse lexicale dans l'éd. Y. Schauwecker p. 154.

Citations

- Puis que nos avons desputei de la nature de chascune char avoiques ses aportenances , or nos convient il traitier de la nature des poisons.
Jofroy de Waterford, *Secret des Secrets, Diet., ca 1300, l. 1775.*